



NOUVEL ILOT JEAN ZAY

Construction de logements

SOMMAIRE

Construction de logements 4

SCHERRER : accession sociale à la propriété

Construction de logements 5

ILOT JEAN ZAY : construction de 61 logements

Réhabilitation des bâtiments 6

BAS GRAVIERS : avancement des travaux

Réhabilitation des bâtiments 7

BAS GRAVIERS CROCHETEURS : réfection des sols

ESTEREL : réfection des halls, escaliers et sols

Embellissement des espaces 8

MORINS : réfection d'un poteau

CHAMPAGNE : installation d'une porte grille

EMILE LEVEQUE : installation de composteurs

Embellissement des espaces 9

ANNAPURNA : création d'une fresque

GUILLEBAUD : remplacement porte parking

ENVIRONNEMENT : installation d'une borne

Sécurité des bâtiments 10

Encombrants 11

Note d'information 12



NOUVELLES MODALITES D'ACCUEIL

Pour un accueil de meilleure qualité, il vous est fortement conseillé de prendre rendez-vous au préalable, ce qui permet à nos services de préparer votre venue.

Nos bureaux sont désormais ouverts :

- lundi, mercredi et vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H
- mardi et jeudi de 13H30 à 17H.



LES MÉTHODES DE RÈGLEMENT DE VOTRE LOYER

Plusieurs moyens sont possibles pour régler votre loyer :

- prélèvement sur votre compte,
- chèque bancaire,
- paiement en ligne.

Le paiement en ligne a augmenté de 60% ces derniers mois.

En ce qui concerne le paiement en ligne sur www.hdb-habitat.fr, le règlement se fait uniquement pour le paiement du loyer courant, pendant la période du 1^{er} au 15 de chaque mois

- Munissez-vous de votre 1^{er} avis d'échéance du mois courant et de votre carte bancaire.
- Connectez-vous au site : <http://www.hdb-habitat.fr>, sécurisé par notre partenaire PAYBOX.
- Cliquez sur la rubrique «paiement en ligne» et renseignez les champs à compléter.
- Validez et suivez les instructions de notre partenaire PAYBOX.
- Une fois le paiement validé, vous recevez par email votre ticket et une confirmation du paiement.



Le défi de la crise sanitaire

En mars 2020, le confinement imposé par les pouvoirs publics nous a obligé à modifier notre organisation afin de vous protéger lors de votre venue dans nos locaux mais également protéger les salariés de notre coopérative.

Un Plan de Continuité d'Activité a été mis en place visant à maintenir le service rendu aux locataires dans les meilleures conditions sanitaires. Les horaires des gardiens ont été également aménagés sur la période est ceci au moins jusqu'au 31 décembre 2020. Néanmoins, malgré la crise sanitaire, nos réhabilitations et travaux d'améliorations se poursuivent. C'est ainsi que le chantier des Bas Graviers devrait être achevé sans souffrir trop de retard.

En 2021, les projets seront nombreux, avec notamment le lancement des 61 logements situés sur l'îlot Jean Zay et le démarrage de la construction de 41 logements d'accession sociale à la propriété au Noyer Doré sur l'emplacement de l'ancienne Tour Scherrer.

Enfin, un grand merci à toutes nos équipes de Hauts-de-Bièvre Habitat pour leur travail et l'investissement nécessaire pendant la période de confinement passé et sans aucun doute pour les mois à venir.

Bonne lecture

Jacques LEGRAND
Président

SLS 2020 - Enquête sur les ressources et la situation des occupants des logements sociaux

La réglementation impose aux bailleurs sociaux de vérifier chaque année la situation familiale, ainsi que les ressources de leurs locataires. Cette déclaration s'effectue tous les ans par le biais de l'enquête Supplément de Loyer de Solidarité (SLS), pour les locataires entrant dans son champ d'application.

Nous vous remercions de renvoyer l'enquête **avant le 20 Novembre 2020**

Soit par voie postale à l'adresse ci-dessous :


Hauts-de-Bièvre Habitat Centre de traitement des enquêtes 45 rue Arsene Lacarriere Latour 15220 St Mamet la Salvetat

ATTENTION, LES ENQUETES ADRESSEES AU 8 AVENUE LEON HARMEL A ANTONY NE SERONT PAS TRAITEES

Soit par voie dématérialisée sur le site de télédéclaration :

1. Munissez-vous du courrier contenant votre identifiant et votre mot de passe adressé par nos services.
 2. Connectez-vous au site <http://www.hdb-habitat.fr>.
 3. Cliquez sur la rubrique « **Télédéclaration - Enquête SLS 2021** » et suivez les instructions de notre prestataire CORTEX
- Pour tout renseignement complémentaire sur ce questionnaire, vous pouvez contacter le 0809 540 009 (N° d'appel gratuit depuis un téléphone fixe ou un téléphone portable) du lundi au vendredi entre 09h00 et 18h00.

L'enquête devra être dûment complétée, datée et signée, pour toutes les personnes occupant le logement et accompagnée de la photocopie intégrale(s) recto / verso de **l'avis d'imposition sur le revenu ou de non-imposition 2020, concernant vos revenus 2019.**

 Attention, ne seront pas acceptées les feuilles de déclaration de revenus et de l'acompte d'imposition prévisionnel.

Si vous n'avez aucun avis d'imposition ou de non-imposition, adressez-vous immédiatement à votre centre des impôts pour en obtenir un.

- Le cas échéant, **les photocopies des avis d'imposition ou de non-imposition 2020 de toutes les personnes** (ascendants, descendants, autres) **occupant le logement** qui ne figurent pas sur votre **avis d'imposition.**

+ PIECES COMPLEMENTAIRES EN CAS DE :

- **handicap** d'un des membres composant le ménage : photocopie de la carte « mobilité inclusion » portant la mention « invalidité » prévue à l'article L.241-3 du code de l'action sociale et des familles) du locataire et/ou des occupants du logement.
- **garde** alternée ou droit de visite : vous devez joindre une photocopie soit de la décision du juge aux affaires fami-

liales, soit de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, soit l'attestation des deux parents

- **enfants** de moins de 21 ans, ou de moins de 25 ans qui poursuivent des études et qui ont choisis d'être rattachés au foyer fiscal de leurs parents : le certificat de scolarité ou photocopie de la carte d'étudiant de l'année 2019-2020 et 2020-2021.
- **changement** de situation familiale (mariage, divorce, naissance, décès, ...) et/ou financière par rapport à celle figurant sur l'avis d'imposition : photocopie des pièces justificatives.

 **Attention - La communication de ces informations est obligatoire.**

A défaut de réponse ou en cas de réponse incomplète, dans le délai d'un mois, vous vous exposeriez aux sanctions prévues par la loi :

- Une mise en demeure
- L'application des frais de dossier d'un montant de 22,87€ (non remboursables)
- L'application d'un montant forfaitaire provisoire de SLS remboursable dès réception de l'enquête complète.

NOUVEAU SCHERRER : ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Construction d'un immeuble de 41 logements et de locaux d'activités en rez-de-chaussée

Sur l'emplacement de la Tour SCHERRER démolie, HAUTS DE BIEVRE Habitat a prévu la construction d'un immeuble de 41 logements qui s'intégrera de façon bien plus harmonieuse dans le quartier rénové du NOYER DORÉ.

Les logements construits en accession sociale à la propriété seront proposés en priorité aux locataires des

HAUTS-DE-BIEVRE Habitat. Toutes les modalités d'accession seront éditées en 2021. Il est inutile de se porter candidat à l'heure actuelle auprès des services de HAUTS-DE-BIEVRE Habitat. La construction sera labellisée Effinergie RT2012 -20% pour apporter aux locataires accédants un confort énergétique important. Le démarrage du chantier est prévu en 2021.



ILOT JEAN ZAY

Construction de 61 logements dans le quartier de la sous-préfecture



La construction sera labellisée BBC 2017 et NF Habitat HQE pour apporter aux locataires un confort énergétique et des économies confortables.



RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS

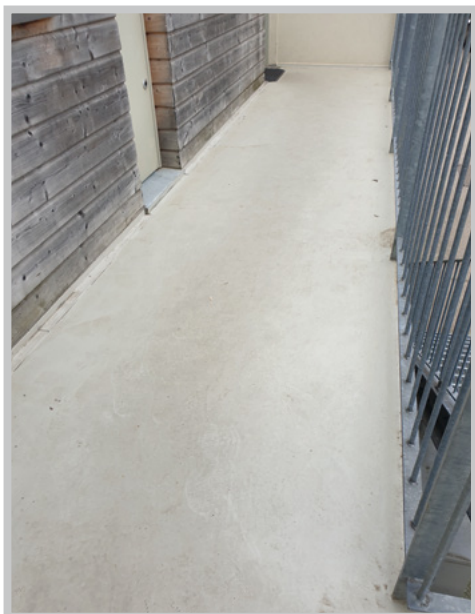
BAS GRAVIERS

La réhabilitation de la résidence des BAS GRAVIERS avance bien. Un énorme chantier de plus de 18 mois pour ces immeubles labellisés « Bâtiment Basse Consommation » (BBC).

Au programme : isolation extérieure avec bardage isolant, remplacement des VMC, panneaux et isolants avec soubassement en pierre, réfection des toits et isolations, changement des fenêtres et des menuiseries extérieures. Pour un coût de l'ordre de 4,5 millions d'euros.



BAS GRAVIERS CROCHETEURS



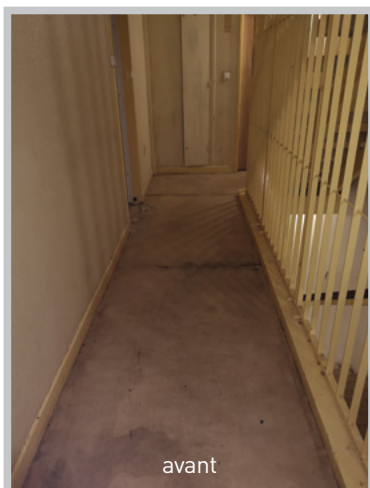
BAS GRAVIERS CROCHETEURS

Réfection de tous les sols des coursives de la résidence.

ESTEREL

ESTEREL

Réfection du hall d'entrée et de l'escalier.
Réfection des sols et des murs.



TOUTES RESIDENCES

LES MORINS

Après le changement des métalleries extérieures et des garde-corps de la résidence des MORINS, HAUTS-DE-BIEVRE Habitat a procédé à la réfection complète d'un poteau en mauvais état.



CHAMPAGNE

Pour isoler l'espace des poubelles, une porte grille a été installée.



EMILE LEVEQUE

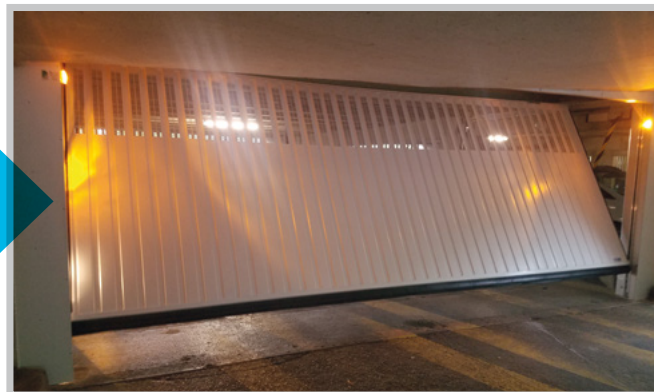
Installation de composteurs dans les jardins.

EMBELLISSEMENT DES ESPACES

TOUTES RESIDENCES

GUILLEBAUD

HAUTS-DE-BIEVRE Habitat a remplacé l'ancienne porte de parking par une nouvelle porte.



ENVIRONNEMENT

HAUTS-DE-BIEVRE Habitat a développé sa flotte automobile de quatre véhicules électriques en 2020 dans le respect de l'environnement. Deux autres véhicules électriques sont prévus pour 2021.

Une borne de rechargement rapide a été installée au siège de HAUTS-DE-BIEVRE Habitat.

ANNAPURNA

Fresque décorative de dessins sur des plaques en métal réalisée par l'association GYGO.

Ce projet associatif est porté par HAUTS-DE-BIEVRE Habitat. Cette fresque décore les plaques installées pour lutter contre la prolifération des rats.



TOUTES RESIDENCES



NOYER DORE

Changement des portes d'entrée d'immeuble du 6 rue du NOYER DORÉ.



HERBIER

Changement des caissons VMC.



MEDITERRANEE

Mise en place d'un nouvel interphone.



TAMISE

Changement de la porte d'entrée.

MOULIN

Installation d'une porte pour un local de stockage en sous-sol.



LUTTONS CONTRE LES ENCOMBRANTS ABUSIFS



Plus jamais ça !

Ramassage des encombrants tous les premiers lundis du mois

DECHETERIE DE VERRIERES LE BUISSON

La déchèterie de VERRIÈRES LE BUISSON est accessible aux Antoniens, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Déchets acceptés :

encombrants, gravats (déchets de travaux ménagers, excepté l'amiante et le plâtre), cartons, ferraille, bois, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets végétaux, textiles et piles.



Déchets refusés :

ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets infectieux, déchets hospitaliers, produits explosifs et radioactifs, déchets amiantés, pneus, extincteurs, bouteilles de gaz, batteries, produits chimiques, bombes aérosols, radiographies. En cas de doute, des conseillers sont sur place pour vous guider.

Informations pratiques à l'angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue du Paradis. Accès gratuit et réservé aux particuliers, du lundi au samedi de 10h à 12 h15 et de 13h30 à 18h30. Fermeture à 19h30 du 1^{er} mars au 30 septembre. Le dimanche de 9h à 12h15.



Les coûts investis pour le nettoyage sont importants : près de 150 000 euros depuis le début de l'année 2020 qui ne sont pas investis pour l'amélioration de vos logements.

Dispositions applicables du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Informations administratives : 08 05 02 54 28

Informations techniques : 01 46 66 72 52

Du lundi au vendredi

8h30-12h00 et 13h30-17h00



ACCUEIL AU SIÈGE SOCIAL NOUVELLES MODALITES

Les locataires sont reçus **UNIQUEMENT** sur rendez-vous

Accueil en extérieur dans des barnums

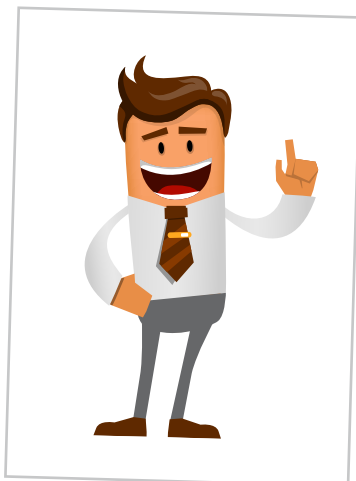
Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi

8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Mardi et jeudi

13h30-17h00



VOS GARDIENS

Horaires de travail des gardiens

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Vendredi

8h30 - 11h30 et 15h00 - 17h00

Horaires de permanence des loges gardiens

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

11h00 - 12h00 et 17h00 - 18h00

Vendredi

10h30 - 11h30 et 16h00 - 17h00

NUMÉROS UTILES

112 GÉNÉRAL

C'est le numéro pour les appels d'urgence dans tous les pays de l'Union européenne. Il est utilisable depuis un téléphone portable ou un poste fixe.

Vous êtes ensuite redirigés vers les pompiers, la police ou le Samu, selon la nécessité.

15 SAMU

Pour les urgences médicales.

17 POLICE SECOURS

En cas d'incidents qui mettent en cause votre sécurité ou celle d'une tierce personne.

18 POMPIERS

En cas d'incendies, d'accidents et d'urgences médicales.

114 SOURDS ET MALENTENDANTS

Ce numéro d'urgence fonctionne à partir de fax et SMS. Un modèle de fax et un guide utilisateur sont téléchargeables sur :

www.social-sante.gouv.fr
ou www.handicap.gouv.fr/114

Le traitement des appels est effectué par des professionnels spécifiquement formés.

CENTRE ANTI-POISON PARIS
01 40 05 48 48

Octobre 2020 - Journal édité par :

HAUT DE BIÈVRES Habitat.

8, avenue Léon Harmel - 92160 ANTONY.

Tél : 01 46 66 54 28.

Directeur de la publication : Fabien MAMANE.

Conception : LAGOA - Tél : 01 49 11 51 71.

Impression : 4900 exemplaires : SOPEDI.

Tél : 01 69 53 61 10.